



PROJET PEDAGOGIQUE Accueil de loisirs 2022-2023

Introduction :

La MPT de Susville constitue un élément essentiel de l'offre socio culturelle de la commune de Susville et du territoire de la Matheysine.

Les finalités de la structure :

- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes
- Permettre à tous d'accéder à l'éducation, la culture et au sport
- Contribuer au développement des liens sociaux

Les objectifs de la structure (cf. Statuts et Projet Educatif) :

- Permettre et proposer aux enfants et aux jeunes de vivre des temps de loisirs culturels et sportifs variés ; aussi riches et variés que ce qui peut exister en milieu urbain
- Rendre accessible le loisir pour tous
- Redonner la parole aux jeunes en matière de loisirs
- Prendre en compte l'enfant en tant qu'individu, favoriser son ouverture au monde, le tout dans une dimension de partage
- S'ouvrir vers d'autres horizons
- Utiliser les potentialités du territoire
- Développer le partenariat associatif

Les objectifs pédagogiques :

- Les rendre acteurs
- Les impliquer dans une dynamique de projets
- Les responsabiliser
- Leur proposer des loisirs divers et variés

Les objectifs opérationnels (cf. Projet Educatif) :

- **Éveiller la curiosité des enfants et leur permettre de découvrir des activités nouvelles, faire de leur temps de vacances un temps de plaisir et développer l'imagination**

Les animations mises en place doivent répondre à un intérêt éducatif et pédagogique.

Outils :

- Proposer aux enfants de nouvelles activités pour découvrir, faire de nouvelles pratiques autres que dans le cadre familial.
- Les ateliers doivent être variés et couvrir les différents aspects du développement

- de l'enfant (manuelle, imaginaire, sportive, culturelle...)
- Dans le choix du programme, les animateurs devront avoir le souci d'intégrer l'imaginaire, le plaisir et la détente. Tout en étant en lien avec le thème de la semaine qui sert de fils conducteurs des jeux et des activités.
 - Réalisation de grands jeux en après-midi, pour permettre aux enfants de se plonger dans un univers (pour ce faire il faudra s'appuyer sur l'imagination propre au monde de l'enfance).

→ **Liberté de choisir ce qu'il désire faire, devenir responsable et développer l'autonomie.**

Les animateurs se doivent de les accompagner dans cette démarche.

Outils :

- Proposer aux enfants des temps libres, où ils pourront choisir leurs activités.
 - Mise en place de différents espaces dont certains ont un fonctionnement autonome pour permettre à l'enfant de changer d'activité s'il le souhaite.

#Avoir une posture « d'accompagnement » (faire en montrant et laisser faire ensuite)

→ **Développer la socialisation des enfants et des jeunes en vivant en collectivité.**

En effet, il est essentiel que les enfants aient l'opportunité de partager des moments, vivre des expériences en groupe, partager...

Outils :

- Utiliser les jeux comme support car c'est un vecteur d'apprentissage en collectivité (règles, partage, respect de l'autre) tout en s'amusant.
 - Mettre en place des petits et grands jeux pour faire jouer l'esprit d'équipe, l'entraide, la solidarité (jeu de piste, jeux sportifs...).
 - Mise en place de règles de vie avec les enfants dès le premier jour de fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Réprimander tout comportement discriminatoire entre les enfants, entre enfants/animateurs, entre animateurs, toutes moqueries, tout écart de langage et comportement inadapté.

→ **Rendre accessible le loisir peu importe le handicap**

Une réunion d'information de premier contact doit être mise en place.

Cette première réunion a pour objectif de faire un état des lieux de la situation actuelle : souhait, volonté et possibilités de chacun.

Elle permet également aux parents d'exprimer clairement leur demande et pour tous de prendre connaissance des responsabilités engendrées et des différents paramètres qui devront être pris en compte par la suite.

- Les parents expriment leur demande clairement. Ils informent du comportement de l'enfant, de son handicap, de son vécu. Ils prennent connaissance des conditions d'accueil et se positionnent.
- L'enfant porteur de handicap sera invité à exprimer son ressenti, il apprendra le fonctionnement et les règles du centre.
- L'équipe d'animation se donne les moyens de se renseigner sur le handicap et

favorisera l'accueil de l'enfant en faisant des propositions. Elle met éventuellement à disposition un animateur référent. Elle transmettra les informations sur l'accueil au quotidien, l'intégration de l'enfant, les initiatives prises.

- Le médecin de l'enfant informe sur le handicap et assure le suivi de l'évolution de l'enfant, de son intégration.
- La mairie de Susville, responsable des locaux, prendra connaissance du projet d'intégration envisagé et exprime leur avis individualisé et s'engage.

Pour être considéré comme accessible, le bâtiment doit permettre à la personne handicapée de circuler, se repérer, communiquer... avec la plus grande autonomie possible.

Nous acceptons toute forme de handicap (physique- mental- déficiences mentales- Polyhandicaps).

→ **Garantir la sécurité physique et morale des enfants mais aussi des animateurs.**

Il semble important que lorsqu'un enfant vient à l'accueil de loisirs, que l'on puisse lui garantir sa sécurité, un bon encadrement afin qu'il se sente bien, confiant et souhaite revenir.

Il est important de donner une image sécurisante aux parents. Concernant les animateurs, vérifier le lieu de chaque activité, leur mettre à disposition des documents d'animations, de secours, de contact en cas d'urgence, pharmacie...

Outils :

- Pour la sécurité nous respecterons la législation de la DDCS concernant le nombre d'animateurs pour l'encadrement tout au long de la journée et quel que soit l'activité choisie

- Ne pas proposer d'activités mettant en danger les enfants.
- Des temps de réunion seront prévus pour organiser, préparer et recueillir la parole des animateurs.

→ **L'apprentissage de la vie citoyenne.**

Favoriser la liberté d'expression des enfants, des jeunes. Leur apprendre à faire des compromis, à dialoguer, les associer aux prises de décisions.

Outils :

- Participation des enfants aux choix du programme pour les activités en séjour accessoires.
- Les impliquer dans le montage des règles de vie

Participation des enfants au menu pour la semaine, la vaisselle, les courses lors des mini camps ou veillées

→ **Développer le partenariat associatif**

Des associations de loisirs enfance jeunesse sont présentes sur le territoire. Il serait intéressant de développer des temps d'échanges avec le Service Accueil de loisirs de la ville de La Mure, l'Association MEJ (Mens), le Foyer Pour Tous de La Motte D'Aveillans ainsi que des rencontres entre milieu rural et urbain telle que la MJC de Crolles.

Outils :

- Réaliser des temps de rencontre (journée inter centres, semaines à thème commun...)
- Echange de pratiques avec animateurs, temps de réunion ou de formation inter centre...
- Partage de pratiques, d'idées, valoriser le travail collectif au niveau des instances politiques.

Organiser des temps de travail communs entre directeurs sur différents sujets (ex: problématiques rencontrées, réussites...).

Organisation de l'Accueil de loisirs collectif

- Carte d'identité

Agés des enfants	De 3 à 12 ans
Période	*ALSH Extrascolaire Année 2021-2022 (accueil du lundi au vendredi) Inscription possible en semaine ou en journée *ALSH Périscolaire Année 2021-2022 (accueil tous les mercredis en période scolaire)
Effectif des enfants	20 enfants de moins de 6 ans 24 enfants de plus de 6 ans
Lieu d'accueil	Ecole de Nantizon- 38350 SUSVILLE
Accueil des enfants	Tous les jours de 9h00 à 17h00 avec une arrivée et un départ échelonné De 7h45 à 9h- De 17h à 18h15
Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> - proposer une thématique variée chaque semaine (sportive, culturelle, bien être, mini camps, séjour....) - une veillée jusqu'à 20h ou 21h00 ou une nuitée (en été) par semaine et ce, pour toutes les tranches d'âges (3-6 ans et 7-11 ans) - des activités spécifiques (grands jeux, sortie en lien avec le thème...) - un maximum de sortie en extérieur (la pluie n'a jamais fait de mal aux enfants !) - proposer des temps libres - aménager un espace de jeux symboliques - imaginer des temps d'activités inter centres - mettre en place des séjours accessoires - proposer des temps sur lesquels l'enfant est acteur de sa journée (choix d'activité, programmation...)
Détail de l'ALSH	<ul style="list-style-type: none"> - des ateliers créatifs et manuels sont à privilégier le matin (entre 9h15 et 11h) - créer un espace Infos Parents (planning journée, infos parents) et un espace Animateurs (planning des temps d'Accueil, infos à transmettre...) <p>Le planning n'est pas donné aux parents au moment de l'inscription mais sera transmis le matin du premier jour de la semaine. L'objectif : Eviter la consommation. Les parents inscrivent leurs enfants pour un accueil de loisirs et non pour une activité.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - des activités sportives et collectives en extérieur sont à réaliser dans l'après-midi (entre 13h30 et 16h) - un goûter est prévu par l'ALSH (goûters équilibrés : produits laitiers, fruits...) vers 16h15 - des activités de découverte et des lieux différents sont à proposer - des temps calmes doivent être organisés et gérés par les animateurs (entre 7h45 et 9h/ entre 12h30 et 13h30 et entre 17h et 18h15) et dès que le besoin se fait ressentir. - les temps de repas sont organisés sur place en respectant le rythme et l'âge de chaque enfant. (L'été, repas fournis par l'entreprise Guillaud Traiteur et le reste de l'année, les repas sont prévus par les familles). - En aucune façon, un accueil de loisirs est un lieu de consommation. Les parents mettent leurs enfants pour certains par obligation, mais c'est aux animateurs, de faire en sorte que chaque enfant est un apport technique dans la journée, une découverte de savoirs, un plaisir d'être là. <p>Les activités de consommation doivent être minimales et doivent laisser place au réel projet d'animation qui s'en suit.</p>
Les espaces	<p>Les espaces utilisés dans l'école de Nantizon transformés en ALSH sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la salle « vidéo » - la salle de « garderie » - les WC des deux côtés - le préau - la cour - les salles de la MPT (gymnase, danse, combat, arc en ciel) pour toutes vos activités. Prévenir pour réserver les espaces. - le matériel sportif de la MPT peut également être utilisé

Détail Encadrement :

La direction	<ul style="list-style-type: none"> - Garant du projet pédagogique - Rôle formateur auprès des animateurs et des stagiaires - Evalue et réajuste - Participe aux animations et à la vie quotidienne de l'accueil - Lien avec les familles
Les animateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Garant de la sécurité physique et morale des enfants - Dynamique et source de proposition - Respect des enfants et des collègues - Être à l'écoute du public - Prise de conscience qu'ils sont « le moteur du groupe » - Responsable et soigneux avec le matériel et les locaux mis à disposition - Être innovant dans les activités
Les intervenants extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> - Apport d'une compétence précise, d'un savoir-faire dans le but d'initier et de faire découvrir une pratique. <p>Attention : pendant la prestation, les animateurs ont le même rôle que le reste du temps : Dynamique, Moteur et Impliqué</p>

Le personnel communal	Les agents d'entretien, les enseignants sont à respecter dans l'enceinte des locaux.
-----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

Précisions Animateurs

Conditions sécurité des animateurs	<ul style="list-style-type: none"> - le tabac est interdit en présence des enfants (une organisation est à trouver entre animateurs) - les enfants ne sont pas obligés de pratiquer une activité - les temps de pause sont à organiser de manière réfléchie et raisonnée entre animateurs sous forme de planning affiché, de même sur les temps d'accueil du matin et du soir. - Coup de balais, nettoyage des toilettes et vider les poubelles sont à faire tous les jours. Il est donc important que les animateurs fassent un planning. - La conduite en mini bus : vous avez des enfants dans les mini bus de ce fait : la plus grande prudence vous est demandée. - En aucun cas, on ne traite les enfants par des insultes, on leur hurle dessus. Si vous n'arrivez plus à les gérer demander à un autre animateur ou le directeur de prendre le relais. - Réprimander tout comportement discriminatoire entre les enfants, les animateurs, toute moquerie et tout écart de langage.
Règlementations	<ul style="list-style-type: none"> - une pharmacie par groupe, la liste des enfants et fiches sanitaires toujours avec le référent du groupe. <u>En prendre connaissance avant le début de la semaine.</u> - compter les enfants au quotidien. - les animateurs stagiaires sont toujours avec un animateur BAFA diplômé - des situations d'animation seront demandées aux animateurs stagiaires avec entretien (avant et après l'animation avec le directeur) - affichage obligatoire : numéros d'urgence- repas à afficher - dossier administratif à jour en cas de contrôle

Détail d'une journée type :

Temps D'Accueil du Matin et du Soir	<p>- Entre 7h45 et 9h00 et 17h00 et 18h00 : un temps d'Accueil sur le lieu de l'ALSH est organisé. Accueil des parents et des enfants. Explications et discussions avec les parents ESSENTIELLES. Feuille émergence à compléter notifiant la présence de l'enfant qui vient d'arriver. Jus de fruit- Café- Thé et biscuits sont proposés aux parents et enfants qui le souhaitent.</p> <p>Ce sont des temps pendant lesquels les animateurs prennent le temps d'échanger avec les parents, de les rassurer et de faire le lien entre ce que vivent leurs enfants et ce qui se passent durant l'ALSH.</p>
Temps d'Animation	Après le temps d'Accueil du matin, les temps d'animation sont organisés de 9h00 à 17h00 jusqu'au temps d'accueil du soir.

<p>Les règles de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les règles de vie sont faites par groupe en début de semaine - elles sont élaborées par les enfants et les animateurs pour qu'ils les respectent d'autant plus - l'animateur veille à la mise en œuvre de ces règles de vie et les respectent également
<p>Les repas et goûter</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les repas sont fournis par l'entreprise Guillaud Traiteur (en liaison froide). Piques niques ou repas à réchauffer sur la période de l'été (juillet/ Août). Le reste de l'année les repas sont prévus par les familles car pas de four de réchauffement à disposition. Il n'y a aucune obligation de manger à heure fixe. Selon les projets, le repas peut être pris à heures décalées, en extérieur ou intérieur en fonction du projet. - Il est important de bien prendre en compte les 3-6 ans - c'est un moment d'échange, de discussion mais également d'apprentissage, d'autonomie et de respect des autres (essayer de couper sa viande, de se servir de l'eau...). Respecter le lieu de restauration et le personnel - les enfants mettent et débarrassent la table par petits groupes - Les animateurs mangent avec les enfants et les enfants se placent où ils ont envie. - Les animateurs font le service à table, les enfants goûtent de tout. - le temps de repas et le goûter sont des temps d'animation - pour les goûters, c'est l'ALSH qui le prévoit (avec de l'eau, des produits laitiers, fruits...). C'est un temps collectif de partage et d'échange - tous ces temps doivent se terminer par le nettoyage, passent aussi par le tri des déchets, le coup de balai, le nettoyage des tables (en cas de repas au centre)
<p>Hygiène et Sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - lavages de mains réguliers dans la journée - faire boire les enfants souvent surtout l'été - passage aux toilettes sans que les enfants le demandent - veiller à la tenue des enfants en fonction des saisons. - Être attentif aux vigilances DDCS et autres
<p>Les temps calmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les temps calmes sont des temps d'animation il faut donc les penser et les organiser à l'avance. - les 3-6 ans ne sont pas obligés de faire la sieste mais un temps de repos, de lecture collective, musique douce... peuvent être organisés. Il s'agit aussi pour les animateurs de les préparer, on ne fait pas la sieste avec les enfants !!! Pendant qu'un animateur surveille les enfants, le second peut préparer l'animation de l'après-midi. - pour les grands des ateliers jeux calmes peuvent être proposés (lecture, jeux de société, perles...) - des activités calmes peuvent se faire à l'extérieur - les enfants ont le droit de ne rien faire
<p>Les activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les activités sont préparées et organisées en amont de la semaine

	<p>(grands jeux, chasse au trésor...) En amont, veut dire au maximum la veille - les enfants ont besoin d'imaginaire, de dynamisme - les animateurs doivent adapter leurs animations en fonction du rythme, des besoins et des envies des enfants - des activités doivent être en lien avec le thème de la semaine. Attention : on ne fait pas du remplissage de case mais on réfléchit aux activités menées en lien avec les objectifs de la structure, du présent projet pédagogique et du public accueilli</p>
Les temps de bilan et d'évaluation	<p>- un bilan ludique doit être fait avec les enfants sur les activités qui ont été proposées- la relation avec les animateurs- les repas- la relation avec les copains, les inter-centres... - une évaluation doit être faite avant- pendant- après le stage du stagiaire BAFA - une évaluation doit être faite par le directeur avec son équipe d'animation</p>

Organisation du secteur jeunesse

Âges du public accueilli	De 11 à 15 ans
Période	Phase expérimentale de janvier à décembre 2023 *Accueil pendant les vacances scolaires de février à août 2023 *Accueil des mercredis de janvier à juin 2023
Effectif des enfants	Entre 9 et 16 jeunes
Lieu d'accueil	Ecole de Nantizon- 38350 SUSVILLE
Accueil des enfants	Les mercredis de 12h à 18h Les vacances scolaires en fonction des projets (en journée, en semaine, en mini camps, en demi-journées)
Activités proposées	<p>Des activités ponctuelles seront proposées, et des projets (à thème) à court, moyen ou long terme seront mis en place par les ados.</p> <p>Pour se faire, des temps d'échange auront lieu régulièrement pour permettre à chacun de s'exprimer et de trouver sa place. Des outils d'expression seront installés dans ce sens (boîte à idée, mur d'expression etc).</p> <p>Dans un souci d'ouverture culturelle, artistique et sportive, la programmation sera autant que possible diversifiée.</p> <p>Ponctuellement, des animations en dehors des mercredis après-midi pourront être planifiées en fonction des projets.</p> <p>Le programme sera fréquemment mis en ligne sur les réseaux sociaux qui permettront de relayer les informations.</p> <p>Une sortie sera proposée aux jeunes une fois par mois, en prenant compte de leurs envies, leurs idées, et en tenant</p>

	compte du budget. Une programmation des sorties sera mise en place en amont.	
Détail de l'Accueil des Mercredis	13h-14h	Accueil, temps libre, échanges
	14h-17h	Activités ou projet en fonction de la programmation
	17h-18h	Temps libre activités informelles
Les espaces	La Commune met à disposition sur toute la période expérimentale une salle dédiée pour l'accueil jeunes. Salle qui se situe dans l'espace Ecole de Nantizon.	

Détail Encadrement :

Equipe d'animation	<ul style="list-style-type: none"> - Théo ROBERT, Animateur référent Jeunesse titulaire du BPJEPS est missionné sur le développement de ce service sur toute la phase expérimentale. <p>Le responsable de l'Accueil Jeunes, s'assure du bon fonctionnement du service et du respect des règles quotidiennes. Son rôle est de favoriser la mise en œuvre des projets, et d'assurer le lien avec le jeune et les familles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vincent MELMOUX diplômé ETAPS est mis à disposition par la commune de Susville une semaine à chaque période de vacances scolaires. - Des animateurs occasionnels titulaire du BAFA pourront être embauchés en fonction des besoins et du projet.
Les animateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Garant de la sécurité physique et moral des enfants - Dynamique et source de proposition - Être à l'écoute du public - Prise de conscience qu'ils sont « le moteur du groupe » - Responsable et soigneux avec le matériel et les locaux mis à disposition <p>De la sécurité physique et affective des adolescents.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des activités en adéquation avec le projet pédagogique et adaptées au public accueilli. • Gérer les temps d'accueil et de vie quotidienne des jeunes, en respectant leur rythme et leurs besoins. • Mener une animation auprès de son public. • Du programme d'activité • D'établir des devis • Du projet des jeunes

Les objectifs pédagogiques du secteur jeunesse :

Objectif pédagogique 1	<p>Comprendre les besoins des jeunes du plateau Matheysine en matière de loisirs : Favoriser l'écoute des jeunes Favoriser les temps de paroles et d'échange</p>
Objectif pédagogique 2	<p>Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité : Devenir acteur de son quotidien pour être citoyen de demain Considérer les jeunes comme des initiateurs de projets Rendre actif dans la vie de groupe</p>
Objectif pédagogique 3	<p>Impliquer les jeunes dans la vie de l'Espace Jeunes : Favoriser l'expression Exprimer sa position Favoriser la prise d'initiative</p>
Objectif pédagogique 4	<p>Construction de soi : Conscientiser ses actes Valoriser le jeune (individuellement et collectivement) Permettre aux ados de faire des choix, de penser par eux même, de s'affirmer, de soumettre des idées.</p>
Objectif pédagogique 5	<p>Mixité du public : Permettre une communication entre tous et par tous Favoriser la mixité active Filles/ Garçons</p>
Objectif pédagogique 6	<p>Ouverture vers les autres et l'extérieur : Ouvrir son esprit à d'autres pratiques, découvrir de nouvelles connaissances</p> <p>Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et sportive autour du partage et de l'échange.</p>

Modifié à Susville,
Le 3 septembre 2022.